

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

|                                                                         |                           |                           |                              |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be   |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be    |
| <b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL            | Tél : +32 (0) 71 43 82 11 | Fax : +32 (0) 71 47 28 19 | Mail : edu-loverval@helha.be |

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| RM2101 AFP et stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus e |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                 |             |
|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                  | PERM2B11AFPS1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                 | B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EMB2110                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
| Bloc                                                         | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                 | 6 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Volume horaire  | 180 h       |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE   | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Maryline FAYT</b> (faytm@helha.be)<br/>           Pierrick RENUART (renuarp@helha.be)<br/>           Loïc MICHEL (michell@helha.be)<br/>           Céline DENAYST (denaystc@helha.be)<br/>           Sandrine D'HOEDT (dhoedts@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Sigouleine LEMBOURG</b> (lembourgs@helha.be)<br/>           Salheddine BENCHAIB (benchaibs@helha.be)<br/>           Pierrick RENUART (renuarp@helha.be)</p> <p><u>HELHa Loverval</u><br/> <b>Fabienne MIGLIONICO</b> (miglionico@helha.be)<br/>           Matthieu FENSIE (fensiem@helha.be)<br/>           Sylvie JANCART (jancarts@helha.be)<br/>           Ingrid DEJAIFFE (dejaiffei@helha.be)<br/>           Nathalie DEGOSSE (degosserien@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                   | 60                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification        | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                        | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant d'appliquer, s'approprier, adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

#### Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

- 1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- 2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique
- Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- 2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
- Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- 3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- 3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- 3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- 3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- 3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;
- Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**
- Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

- 4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle  
Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.
- 4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.  
Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio
- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

### Acquis d'apprentissage visés

- Respecter le cadre
- Faire preuve d'une attitude professionnelle
- À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision d'un enseignant idéal et expliciter son rôle comme acteur du changement
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe
- Garder des traces écrites du travail collaboratif, du co- enseignement et de la co-intervention
- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme en tenant compte d'éventuels prérequis
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Prévoir une méthodologie adéquate
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Communiquer des consignes claires et précises
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération, ...) issues des référentiels
- Gérer la prise de notes des élèves (y-compris le journal de classe)
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports didactiques/numériques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActiveInspire, Geogebra, Plickers ...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation
- Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Accepter de remettre en question sa pratique
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|                |                                                              |             |
|----------------|--------------------------------------------------------------|-------------|
| PERM2B11AFPS1A | AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration  | 120 h / 4 C |
| PERM2B11AFPS1B | Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboratio | 60 h / 2 C  |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|                |                                                              |    |
|----------------|--------------------------------------------------------------|----|
| PERM2B11AFPS1A | AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration  | 40 |
| PERM2B11AFPS1B | Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboratio | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

### 5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| AFP 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboration       |                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                       | 6_PERM2B11AFPS1A                                                                                                                                                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                      | BEMB2111                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
| Bloc                                                              | 2B                                                                                                                                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                      | 4 C                                                                                                                                                                                                                     | Volume horaire  | 120 h       |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Maryline FAYT</b> (faytm@helha.be)<br><b>Pierrick RENUART</b> (renuarp@helha.be)<br><b>Loïc MICHEL</b> (michell@helha.be)<br><b>Céline DENAYST</b> (denaystc@helha.be)<br><b>Sandrine D'HOEDT</b> (dhoedts@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 40                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                                                                                                                                                                |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants d'appliquer, de s'approprier et d'adapter des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre.
- Faire preuve d'une attitude professionnelle.
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe.
- Maîtriser les contenus disciplinaires en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés.
- Appliquer une démarche didactique adaptée.
- Concevoir les interventions et anticiper la méthodologie.
- Définir les objectifs.
- Structurer la séquence / leçon.
- Choisir et adapter des méthodes pédagogiques.
- Anticiper les besoins et contraintes.
- Concevoir des évaluations (formatives) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.
- Intégrer des moments de régulation (questionnement, feedback, vérification des acquis).
- Mettre en oeuvre les situations d'enseignement-apprentissage.
- Conduire et réguler les situations.
- Maîtriser la langue orale : s'exprimer clairement, utiliser un vocabulaire précis, reformuler et adapter son discours en fonction des besoins et des réactions des élèves, respecter les règles de syntaxe et de grammaire à l'oral.
- Maîtriser la langue écrite : produire des écrits exempts de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe dans toutes les productions, rédiger des consignes, supports ou documents clairs, structurés et compréhensibles
- S'adapter au contexte professionnel : adopter un registre de langue correct, encourager l'usage correct et précis de la langue par les élèves, repérer et corriger avec bienveillance les erreurs de langue des élèves.
- Créer un climat de classe positif et sécurisant.
- Adopter une attitude corporelle adéquate.

- . Utiliser efficacement sa voix.
- . Manifester de l'enthousiasme.
- . Instaurer un cadre de respect mutuel et favoriser des relations bienveillantes.
- . Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves.
- . Gérer les routines pédagogiques de la classe.
- . Impliquer concrètement un maximum d'apprenants dans les activités.
- . Favoriser le développement des visées transversales issues des référentiels.
- . Utiliser le renforcement positif.
- . Sélectionner des supports didactiques en adéquation avec les objectifs d'apprentissage.
- . Utiliser les supports de manière cohérente et structurée dans la séquence.
- . Utiliser les technologies numériques.
- . Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble.
- . Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre).
- . Décrire de manière précise et objective ses interventions pédagogiques.
- . Identifier les points forts et les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la leçon.
- . Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils.
- . Accepter de remettre en question sa pratique.
- . Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future.

### **3. Description des activités d'apprentissage**

#### **Contenu**

- Préparations de leçons (analyse matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes.
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates : sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, renforcement positif, motivation...
- Le numérique en pédagogie : supports et contenus numériques.

#### **Démarches d'apprentissage**

- Co-construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage.
- Mise en pratique de gestes professionnels au service de l'activité des élèves.
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques.
- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain.
- Accompagnement des stages.

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Evaluations formatives en cours d'avancement lors des cours organisés par les didacticiens, les MFP et la psychopédagogue.

#### **Sources et références**

Socles de compétences, référentiels, programmes d'enseignement... Guide des stages B2 : objectifs, lettres, modalités pratiques des stages, programmes, consignes, obligations, planifications, grilles d'évaluation, échelle de valeurs en fonction des compétences NA, A, A+.

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours déposés sur ConnectED et/ou envoyés par mail et/ou remis en version papier par le formateur (MFP, didacticiens, psychopédagogue).

Guide des stages B2 déposé sur ConnectED et remis en version papier par la psychopédagogue.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de l'UE2101 AFP/STAGE B2Q1 consiste en une évaluation intégrée (E.I.) présentée oralement (avec supports, présentation et réponses aux questions) permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants, ainsi que la farde de stage comportant les documents relatifs à la préparation et à la mise en oeuvre du stage : observations, AFP, journaux de chantier, analyse des matières, préparations, activités en coenseignement, activités formatives, un journal de bord réflexif, les visites des formateurs et les rapport(s) du(des)-maitre(s) de stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

100% : E.I. = Présentation avec supports et réponses aux questions + Farde de stage + AFP (préparations) + Stage (prestations et visites). Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée et du bilan de stage. Cf. échelle de valeurs en fonction des compétences non acquises, en acquis minimum et très bien acquises.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |   |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|---|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière |           |     |           |   |           |   |
| Période d'évaluation   | Stg + Exo | 100 |           |   |           |   |

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 mathématiques et formation numérique

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Stage 2.1 : appliquer des dispositifs conçus en collaboratio      |                                                                                                                                                                                                                         |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Ancien Code                                                       | 6_PERM2B11AFPS1B                                                                                                                                                                                                        | Caractère       | Obligatoire |
| Nouveau Code                                                      | BEMB2112                                                                                                                                                                                                                |                 |             |
| Bloc                                                              | 2B                                                                                                                                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS                                                      | 2 C                                                                                                                                                                                                                     | Volume horaire  | 60 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Maryline FAYT</b> (faytm@helha.be)<br><b>Pierrick RENUART</b> (renuarp@helha.be)<br><b>Loïc MICHEL</b> (michell@helha.be)<br><b>Céline DENAYST</b> (denaystc@helha.be)<br><b>Sandrine D'HOEDT</b> (dhoedts@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        | 20                                                                                                                                                                                                                      |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français                                                                                                                                                                                                                |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants d'appliquer, de s'approprier et d'adapter des dispositifs pédagogiques conçus en collaboration avec les formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel. Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Respecter le cadre.
- Faire preuve d'une attitude professionnelle.
- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants... dans un travail d'équipe.
- Maîtriser les contenus disciplinaires en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés.
- Appliquer une démarche didactique adaptée.
- Concevoir les interventions et anticiper la méthodologie.
- . Définir les objectifs.
- . Structurer la séquence / leçon.
- . Choisir et adapter des méthodes pédagogiques.
- . Anticiper les besoins et contraintes.
- . Concevoir des évaluations (formatives) permettant de mesurer l'atteinte des objectifs fixés.
- . Intégrer des moments de régulation (questionnement, feedback, vérification des acquis).
- . Mettre en oeuvre les situations d'enseignement-apprentissage.
- . Conduire et réguler les situations.
- . Maîtriser la langue orale : s'exprimer clairement, utiliser un vocabulaire précis, reformuler et adapter son discours en fonction des besoins et des réactions des élèves, respecter les règles de syntaxe et de grammaire à l'oral.
- . Maîtriser la langue écrite : produire des écrits exempts de fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe dans toutes les productions, rédiger des consignes, supports ou documents clairs, structurés et compréhensibles
- . S'adapter au contexte professionnel : adopter un registre de langue correct, encourager l'usage correct et précis de la langue par les élèves, repérer et corriger avec bienveillance les erreurs de langue des élèves.
- . Créer un climat de classe positif et sécurisant.
- . Adopter une attitude corporelle adéquate.



- . Utiliser efficacement sa voix.
- . Manifester de l'enthousiasme.
- . Instaurer un cadre de respect mutuel et favoriser des relations bienveillantes.
- . Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves.
- . Gérer les routines pédagogiques de la classe.
- . Impliquer concrètement un maximum d'apprenants dans les activités.
- . Favoriser le développement des visées transversales issues des référentiels.
- . Utiliser le renforcement positif.
- . Sélectionner des supports didactiques en adéquation avec les objectifs d'apprentissage.
- . Utiliser les supports de manière cohérente et structurée dans la séquence.
- . Utiliser les technologies numériques.
- . Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre ensemble.
- . Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre).
- . Décrire de manière précise et objective ses interventions pédagogiques.
- . Identifier les points forts et les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la leçon.
- . Adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils.
- . Accepter de remettre en question sa pratique.
- . Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Préparations de leçons (analyse matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes.
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates : sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, renforcement positif, motivation...
- Le numérique en pédagogie : supports et contenus numériques.

#### Démarches d'apprentissage

- Durant une semaine CSTO (contact stage observation), l'étudiant réalise 12 périodes d'observation et d'observation participante. Il observe ainsi des périodes de cours dans les classes où sera réalisé le stage et dans d'autres classes en fonction des possibilités du ou des maîtres de stage. Il recueille les sujets, les documents utiles aux préparations des leçons et s'informe des difficultés associées à l'enseignement de la matière, des prérequis...
- Durant une semaine d'Ateliers de Formation Professionnelle, l'étudiant participe aux séances d'AFP organisées par les didacticiens, MFP et psychopédagogue afin de préparer les leçons à prêter et il collabore également avec les maîtres de stage pour la préparation des activités d'enseignement. Toutes les préparations réalisées à partir des documents des maîtres de stage doivent être finalisées deux jours ouvrables avant le démarrage du stage actif.
- Durant les deux semaines de stage actif, l'étudiant prêle 6 périodes en coenseignement lors de la première semaine de stage et prêle 16 périodes de cours en solo lors de la seconde semaine de stage.
- Sur l'ensemble du stage, l'étudiant réalise 10 périodes d'activités formatives : remédiations, conseils de classe, réunion de parents, accompagnement lors des activités...

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives en cours d'avancement lors des cours organisés par les didacticiens, les MFP et la psychopédagogue.

#### Sources et références

Socles de compétences, référentiels, programmes d'enseignement... Guide des stages B2 : objectifs, lettres, modalités pratiques des stages, programmes, consignes, obligations, planifications, grilles d'évaluation, échelle de valeurs en fonction des compétences NA, A, A+.

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours déposés sur ConnectED et/ou envoyés par mail et/ou remis en version papier par le formateur (MFP, didacticiens, psychopédagogue).

Guide des stages B2 déposé sur ConnectED et remis en version papier par le psychopédagogue.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de l'UE2101 AFP/STAGE B2Q1 consiste en une évaluation intégrée (E.I.) présentée oralement (avec supports, présentation et réponses aux questions) permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants, ainsi que la farde de stage comportant les documents relatifs à la préparation et à la mise en oeuvre du stage : observations, AFP, journaux de chantier, analyse des matières, préparations, activités en coenseignement, activités formatives, un journal de bord réflexif, les visites des formateurs et les rapport(s) du(des)-maitre(s) de stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

La présence aux cours d'AFP-Stage (des MFP, didacticiens et psychopédagogue) d'au moins 80% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

100% : E.I. = Présentation avec supports et réponses aux questions + Farde de stage + AFP (préparations) + Stage (prestations et visites). Le jury d'UE statuera sur l'acquisition ou non des acquis d'apprentissage de toute l'unité, en regard du bilan de l'épreuve intégrée et du bilan de stage. Cf. échelle de valeurs en fonction des compétences non acquises, en acquis minimum et très bien acquises.

### Pondérations

|                        | Q1        |     | Q2        |   | Q3        |   |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|---|
|                        | Modalités | %   | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière |           |     |           |   |           |   |
| Période d'évaluation   | Stg + Exo | 100 |           |   |           |   |

Stg = Stages, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).